



Point d'information du 27 mars

Présents

Pour la « haute » administration (*a minima*, liste non exhaustive) :

- le Directeur interrégional (DI) ;
- les 3 Directeurs régionaux (DR : d'Orly, de Roissy Fret et Roissy Voyageurs) ;
- les chefs de pôle Ressources Humaines (RH) et Logistique et Informatique (PLI).

Pour les organisations syndicales :

- en sus de SOLIDAIRES,
- CGT,
- CFDT,
- USD-FO.

Activité branche CO

Activité générale considérablement réduite mais considérablement accrue pour les équipements médicaux.

Fret en continu notamment par les compagnies chinoises (forte augmentation d'activité de ces dernières). Un « pont aérien » a été mis en place à Vatry (banlieue de Châlons-en-Champagne) pour alimenter les services de santé, de nouvelles compagnies et de nouveaux intervenants pourraient apparaître. Des rotations « 1 coup » (*one shot*) ne sont pas envisageables, les compagnies ne pouvant pas fonctionner sans continuité d'activité.

Regroupement activité :

- à Banale : Banale + Air France + Cargo Centre,
- à Sodexi : Sodexi + Panalpina + Sogaris
- Au total 5 bureaux de fret fonctionnent : Fedex, Banale, Sodexi, FRH et CDP.

Normes :

Des équivalences de normes ont été établies dans l'urgence afin de pouvoir fluidifier les flux de matériels médicaux retenus.

Des tables de concordance ont été établies, les normes d'un certain nombre de pays ont été considérées comme acceptables et le matériel pourra circuler et alimenter les personnels de santé (masques notamment).

SOLIDAIRES a demandé si ces équivalences de normes seraient pérennisées à l'issue de la crise sanitaire, ou limitées à la situation de crise.

Le DI n'a pas pu répondre à ce stade.

De telles décisions prises dans un contexte d'urgence pourraient avoir des conséquences considérables si elles étaient maintenues.

Ancedote :

Il a été évoqué les pressions des opérateurs sur le service, et notamment l'activité sur les CITES Vuitton.

Dans le contexte actuel il y a peut-être d'autres secteurs à prioriser...

Activité branche SU

Activité générale : activité réduite à 15 000 voyageurs ce jour sur l'ensemble de la plate-forme.

SOLIDAIRES a indiqué que si ce nombre était extrêmement faible en termes de flux de passagers, il était important en termes de contacts humains et de **risques de transmission**.

Le DI a indiqué avoir pris les mesures préventives qui s'imposaient, notamment avec la mise en place des lignes marquant une distance avec le filtre.

Justice :

Les liens avec le Parquet sont maintenus.

Matériel et équipements

Stock : Le DI a indiqué disposer d'un stock suffisant de gants, masques et gel hydroalcoolique, malgré des disparitions préjudiciables.

Les masques périmés au sein de la DI ont été soumis à l'expertise du Dr Simonot, ainsi que du Dr Thomas, médecin responsable du SMUR (venu présenter le coronavirus en CTDI le 06/03/2020), qui ont estimé utilisables les lots présentés.

Nota bene : cela n'obère pas une vérification des masques fournis dans les services. Et le 27/03/2020, le ministère du Travail autorise l'utilisation si la date de péremption est inférieure à 24 mois.

Sur les masques saisis, le DRV a indiqué qu'ils seraient soumis à expertise de l'agence régionale de santé (ARS) :

- si cette dernière estime qu'ils conviennent, ils seront distribués aux personnels de santé,
- dans le cas contraire ils seront détruits (50 000 masques ont été remis).

Les véhicules d'agents stationnés sur les parkings ADP (hors cotation de service) devront être évacués.

Effectifs / relations humaines (RH)

Domicile si symptômes : Le DI a déploré l'attitude *irresponsable* d'agents venus travailler alors qu'ils présentaient des symptômes.

SOLIDAIRES a demandé si ces comportements étaient antérieurs ou postérieurs à l'annonce de la levée du jour de carence.

Nous avons dénoncé plus largement l'effet négatif de la journée de carence en termes de santé publique.

Plan de continuité d'Activité (PCA) : Pas d'évolution prévisible du PCA, sauf à ce que de nouveaux terminaux ferment.

Position des personnels	Nombre
Présents	164
À domicile (ASA ou télétravail)	678
- dont SU en ASA pour baisse activité	263
Quatorzaine	180
- dont CO	44
- dont SU	136
Malades	44
- dont CO	15
- dont SU	29
En service/jour	91 à 96
- dont CO	60 à 64
- dont SU	25
- dont DI (présence plus importante en début de semaine due à la sollicitation des TSI et PLI pour équiper en télétravail).	6 à 7

Comptabilisation heures : Le DI s'est dit attaché à l'équité de traitement, il s'engage à ce que les situations soient harmonisées et à ce que les agents ne perdent pas d'heures. Aucun agent n'a été placé en congé annuel (CA) d'office.

En questions diverses, SOLIDAIRES a présenté les calculs suivants :

Entités	Population	Cas de Covid-19 au 25/03	Taux d'infection	Ramené à la pop. nat ^{1e}
France	67 000 000	64 000 **	0,1 %	
DGDDI	18 210 *	248	1,4 % (14 x moy. nat.)	912 640 cas
DIPA	1 699 *	35	2,1 % (21 x moy. nat.)	1 380 225 cas

* il ne s'agit pas des emplois équivalent temps plein (ETPT), mais du nombre d'êtres humains (source : RUSH, fin 2019).

** en ajoutant le recensement des médecins généralistes (22 000 + 42 000)

Le DI a remis en cause ces chiffres indiquant que le relevé de situation ne distinguait pas les cas avérés des suspicions et qu'à sa connaissance il n'y avait que 4 cas avérés de Covid-19 à ce jour pour la DIPA.

Il a également indiqué que rien ne prouvait qu'un agent DGDDI atteint ne l'ait été dans le cadre de ses fonctions et non dans sa vie privée.

SOLIDAIRES a indiqué que si les chiffres peuvent souffrir d'une marge d'ajustement, ils révèlent néanmoins de manière évidente une exposition accrue pour les douaniers, et plus particulièrement encore pour ceux en poste à la DIPA.

Il se peut par ailleurs que nos calculs soient en deçà de la réalité, les chiffres ne faisant qu'augmenter (35 cas signalés à la DIPA le 25/03, 44 le 27/03).